

Une classe de détermination qui donne à l'élève la possibilité d'accéder à toutes les séries de baccalauréat général ou technologique

L'essentiel de la formation est constitué d'enseignements communs à toutes les secondes et c'est le choix des options de détermination (2 options obligatoires) qui permet d'éclairer l'orientation entre les différentes séries du baccalauréat.

L'originalité de la seconde en établissement d'enseignement agricole est l'ouverture sur les sciences expérimentales (notamment la biologie), l'environnement et le milieu rural.

Conditions d'admission

L'admission en seconde générale et technologique se fait sur avis favorable du Conseil de Classe de 3ème selon les procédures définies par le Ministère de l'Education Nationale et le calendrier d'orientation et d'affectation proposé par les services académiques départementaux (procédure AFFELNET).

Organisation de la formation

Tout élève qui entre en classe de seconde générale et technologique au Lycée de Cibeins suit :

1 - Les enseignements communs et obligatoires à toutes les classes de Seconde :

Disciplines	Horaire hebdo	Dont à effectif réduit
Français	4 h	1h
Histoire géographie	3h	0.5h
2 LV (anglais-allemand-espagnol-italien)	5h	En fonction de la LV
Mathématiques	4h	1h
Physique chimie	3h	1.5h
Sciences et vie de la terre	1.5h	1.5h
EPS	2h	
Ed. civique, jurid. Et soc. (ECJS)	0.5h	0.5h
Accompagnement personnalisé	2h	2h

2 - Deux enseignements d'exploration :

➤ **Ecologie-Agronomie-Territoire-Développement durable** (3 h) spécifique aux lycées agricoles. Dans cet enseignement pluridisciplinaire, la biologie-écologie, l'histoire-géographie, les sciences économiques, l'agronomie, la zootechnie et l'éducation socio-culturelle concourent à la découverte d'un territoire au travers notamment d'une problématique de développement durable. De nombreuses sorties ou activités sur le terrain servent ainsi de support à ces disciplines.

➤ **Sciences économiques et sociales** (1h 30)

3 - Des enseignements facultatifs :

Hippologie-équitation : enseignement hebdomadaire composé d'une heure d'hippologie et de deux heures d'équitation

Ateliers de pratiques professionnelles (2h) : rucher-école...

4 - 10 heures de vie de classe dans l'année

Que faire après une seconde générale et technologique ?

En fin de seconde, l'élève peut s'orienter vers :

La voie générale :

- En première générale scientifique "S" à dominante biologie – agronomie – écologie au Lycée de Cibeins.
- En première générale des séries littéraire, scientifique, ou économique et sociale, à l'Education Nationale.

La voie technologique :

- En première technologique de la série Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant au Lycée de Cibeins dans les spécialités :
Aménagement et valorisation des espaces ou *Production agricole*.
- En première technologique de la série Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant dans d'autres établissements agricoles proposant les spécialités:
Transformation des produits alimentaires ou *Services en milieu rural*.
- En première technologique d'autres séries dans les Lycées de l'Education Nationale.

La voie professionnelle

La réforme de la voie professionnelle, avec notamment le bac professionnel en 3 ans, permet à un élève sortant de 2nde générale et technologique de se réorienter après dérogation en 1^{ère} bac professionnel, par exemple au Lycée de Cibeins en 1^{ère} bac professionnel Elevage canin et félin, ou Technicien-conseil Vente en animalerie ou Productions Aquacoles .